



REGLEMENT INTERIEUR GENERAL

CERGY Gymnastique Rythmique, CERGY GR est affilié à la Fédération Française de Gymnastique.

De par la qualité de son encadrement et la diversité de ses sections, notre Club propose à nos pratiquants, selon leurs aptitudes et leur volonté, d'évoluer à leur meilleur niveau.

Toute activité en collectivité implique une certaine discipline. Cette adhésion, que vous choisissiez librement, vous engage à accepter et respecter le règlement ci-dessous, ainsi que ceux des gymnases.

Généralités

L'activité sportive mentionnée ci-dessus, impose le respect de soi-même et des autres

- correction dans la tenue ;
- politesse vis à vis des cadres du Club, des autres pratiquants, et du personnel des gymnases ;
- respect des horaires d'entraînement.

L'évolution du sportif passe par l'application des règles communes et de celles dictées par les entraîneurs.

Toute utilisation du matériel est **INTERDITE** sans la présence et l'autorisation d'un cadre du Club. Le club ne peut être tenu pour responsable d'un accident survenu en dehors de l'horaire pour lequel un gymnaste est inscrit.

L'organisation pédagogique et technique du Club impose une présence régulière aux jours et heures indiqués par les entraîneurs.

Les entraîneurs et les membres du bureau sont à votre disposition pour vous informer et répondre à vos questions.

Constitution des groupes

Le directeur technique et les entraîneurs décident :

- de l'affectation des gymnastes dans les différents groupes de niveaux (en cas de changement en cours d'année, la proposition est soumise à l'accord des parents) ;
- des engagements dans les compétitions, ainsi que du choix de celles-ci.

Compétition

Elle est ouverte à tous, à partir d'un certain âge imposé par les fédérations, sous l'autorité des entraîneurs. Les sections "Loisir" n'ont pas de programme compétitif, mais peuvent éventuellement être engagées en compétition après accord des parents et des gymnastes, en fonction des propositions fédérales.

Les gymnastes inscrits dans un groupe de compétition s'engagent à participer à toutes les compétitions.

La participation aux compétitions impose aux gymnastes :

- de respecter le calendrier compétitif pour toute la saison sportive ;
- de répondre ponctuellement aux convocations qui précisent les jours, heures et lieux des manifestations ;
- une implication des familles pour assurer les transports Aller/Retour sur les lieux de compétition ;
- Toute défection à une compétition signalée moins de 15 jours avant la compétition sans un certificat médical entraînera le remboursement des frais d'engagement par les parents.

Les gymnastes sélectionnés à une finale nationale (championnat de France) partiront en équipe complète avec l'entraîneur et un chef de délégation (membre du bureau). L'hébergement et le transport sont organisés par le club.

N. B. Afin de les encourager, la présence des parents pendant les compétitions est vivement souhaitée.



REGLEMENT INTERIEUR GENERAL

Suivi Médical

Il appartient aux pratiquants de se procurer auprès de leur médecin traitant un certificat de "Non Contre-Indication" à la pratique de l'activité choisie. Sans ce document, les gymnastes ne seront pas acceptés à l'entraînement, et la licence (assurance) ne pourra être délivrée par la fédération.

Pour les groupes de compétition, il est conseillé de consulter un médecin du sport pour faire établir ce certificat. En cas d'accident, une déclaration est établie conjointement par l'entraîneur et la famille, qui devra faire compléter par un médecin la partie médicale. Cette déclaration sera enregistrée et expédiée à l'assurance par le Club, au plus tard dans un délai de 5 jours.

Vol et dégradations

Bien que soucieux et attentifs aux problèmes de vol et de détérioration des objets et effets personnels, les cadres ou le club ne peuvent être tenus pour responsables si de tels incidents venaient à se produire dans l'enceinte des vestiaires ou des gymnases. Il est donc fortement déconseillé de venir à l'entraînement avec des objets de valeur (portables, MP3, bijoux, montre, vêtements/chaussures de marque, vélos, mobylettes, motos etc ...) et/ou des sommes d'argent.

Sécurité

Les parents sont tenus d'accompagner et de rechercher leurs enfants jusqu'au vestiaire, et de s'assurer de la présence des entraîneurs.

Afin de réunir les meilleures conditions de sécurité et de concentration pour les gymnastes, les parents sont priés de ne pas entrer, ni rester, dans les salles d'entraînement pendant les cours.

Démonstrations, galas

Les parents, et les adhérents majeurs, autorisent le Club à utiliser tous documents et photographies des gymnastes afin de promouvoir l'activité concernée, ou le Club en général.

De même, ils autorisent leurs enfants à participer (ou ils participent eux-mêmes) à des démonstrations organisées soit par le Club, soit par toutes instances fédérales, et renoncent de plein droit aux recettes directes ou indirectes que ces démonstrations pourraient apporter au Club.

Equipements

Toutes les gymnastes des groupes "compétition" doivent revêtir la tenue du club

Adhésion et Cotisation

L'adhésion au Club comprend l'assurance sportive et la licence d'une fédération gymnique. Elle reste due en cas de départ avant la fin de la saison quel qu'en soit le motif. Elle est forfaitaire et exigible à l'inscription, pour la saison sportive.

➡ **Les cotisations** sont annuelles, payables à l'inscription. Le règlement en plusieurs termes est admis.

Les demandes de remboursement devront être justifiées : présentation d'un justificatif médical (arrêt de plus de trois mois à la pratique de l'activité) ou administratif (mutation ...).

Chaque trimestre entamé est dû. Les petites vacances scolaires, comme les absences, ne sont pas déductibles. En cas de non-paiement, les adhérents ne pourront être admis à l'entraînement, et la responsabilité du Club sera, de ce fait, déchargée jusqu'à complet règlement.

La cotisation ne comprend pas les stages effectués en cours d'année.

L'adhésion au Club vaut acceptation du présent règlement, dont l'objet est de contribuer à l'épanouissement de chacun.